2. Organisation des études

2.1. Présentation du projet pédagogique général

L'EGC Centre Est applique le programme pédagogique commun du réseau EGC, conformément à la charte qualité Réseau, qui définit 4 pôles.

Dans un souci de reconnaissance académique, l'EGC Centre Est a mis en place une organisation pédagogique qui repose sur le « Système Européen de Transfert de Crédits » (ECTS).

Le dispositif pédagogique mis en place vise à :

- \$\text{dispenser les connaissances de base des métiers préparés par une approche théorique intensive,}
- faire acquérir des compétences en mettant l'étudiant en situation professionnelle ou pré professionnelle,
- favoriser l'acquisition et le développement de comportements professionnels pour rendre l'étudiant très rapidement opérationnel.

Il prévoit:

4 blocs de compétences dans les sciences de gestion : Stratégie Marketing, Politique et Gestion Commerciale, Gestion budgétaire et analyse financière, Management de projet et d'équipe.

Les enseignements linguistiques (anglais des affaires et autres langues). Les pratiques professionnelles en entreprise complètent le dispositif.

2.2. Durée et format des études

La durée des études est de 6 semestres pour les étudiants admis en première année, de 4 semestres pour ceux admis en deuxième année et de 2 semestres pour ceux admis en troisième année.

Elle ne peut dépasser 8 semestres pour les étudiants admis en première année, 6 semestres pour ceux admis en deuxième année et 4 semestres pour ceux admis en troisième année, sauf cas particulier apprécié par le directeur du campus.

Le cursus Bachelor EGC alterne différentes modalités pédagogiques, entre autres :

- cours en face à face et en elearning
- gestion de projet (prestation de services, création d'événements ou création d'entreprise)
- stages en entreprises
- conférences professionnelles
- challenges inter-EGC

Organisation du cursus

• 1ère année : la découverte

Acquérir les fondamentaux et découvrir l'entreprise : fondements des outils de gestion et des principales fonctions de l'entreprise, acquisition des techniques professionnelles et concrétisation des enseignements abordés.

• 2ème année : l'expérimentation

Acquérir les techniques professionnelles et concrétiser les enseignements abordés : maîtrise des savoirfaire immédiatement opérationnels dans le domaine commercial/marketing et la gestion d'entreprise, expérimentation à l'international.

• 3ème année : la maîtrise

Approfondir et conforter les différents savoirs et savoir-faire : conception et mise en œuvre de plans d'action à partir d'une vision stratégique, développement des capacités d'analyse et de synthèse, construction du projet professionnel.

Répartition des heures de cours et semaines de stage

Le cursus EGC comprend 1309 heures de cours en face à face, auxquelles s'ajoutent des sessions de elearning en distanciel ou sur site.

S	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
Semestres	Semestre 1	Sem estre 2	Sem estre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Volum e horaire annuel	469		560		280	
Stages	3 semaines	8 semaines		17 semaines 20 semain		20 sem aines

Les stages

Chaque stage possède un contenu spécifique faisant l'objet d'un cahier des charges communiqué à chaque étudiant (cf cahier des charges par stage sur extranet Net Yparéo). La recherche de stage incombe à l'étudiant, sous le contrôle et avec l'assistance de l'équipe permanente.

Chaque campus se réserve le droit d'accepter ou non la proposition de stage en fonction des objectifs assignés.

48 semaines de stage sont prévues tout au long du cursus :

Intitulé du stage	Durée obligatoire m inim ale	Période	Objectifs
Stage ouvrier Evalué semestre 1	3 semaines	Semestre 1	Découvrir l'organisation d'une entreprise. Observer les relations de travail. Observer le process industriel, qualité et sécurité. Se rendre compte de la pénibilité des tâches
Stage commercial Evalué semestre 2	8 semaines	Semestre 2	Analyser la politique commerciale Découvrir la fonction commerciale Mettre en pratique les techniques de vente et réaliser d'autres missions connexes
Stage international Evalué semestre 5	17 semaines	Semestre 4	Améliorer les connaissances linguistiques et culturelles par une mise en situation Observer les modes de fonctionnement et les styles de management Acquérir une autonomie comportementale
Mission de Fin d'Etudes Evalué semestre 6	20 semaines	Semestre 6	Vérifier et expérimenter les choix professionnels de l'étudiant Elaborer un diagnostic d'entreprise Réaliser une mission à caractère opérationnel
Total obligatoire sur 3 ans	48 semaines		

Le stage international a lieu obligatoirement à l'étranger, dans un pays non francophone, afin de développer les compétences linguistiques. En cas d'impossibilité de réaliser ce stage à l'étranger, pour une raison validée par la direction de l'établissement, l'étudiant pourra effectuer une période équivalente dans une entreprise située en France en réalisant une mission à dimension internationale, lui permettant de pratiquer une ou plusieurs langues étrangères.

La mission de fin d'études peut aussi se dérouler à l'étranger.

Restitution en lère et 2ème année: le stagiaire restitue à travers un rapport de stage, une analyse externe et interne de l'entreprise, son secteur d'activité et de son environnement, les missions confiées en termes d'objectifs, d'actions réalisées et de résultats obtenus, des expériences vécues ainsi qu'un bilan des compétences acquises lors du stage.

Ce rapport de stage est soutenu devant un jury composé de deux personnes. Il fait l'objet d'une notation (cf grille par stage sur extranet Net Yparéo).

Restitution en 3ème année: le stagiaire rédige un mémoire de fin d'études comprenant une analyse externe et interne de l'entreprise, son secteur d'activité et son environnement, dont il déduit une problématique en lien avec sa mission en entreprise. Il devra alors présenter un plan d'action, les outils de pilotage de son activité et les résultats obtenus. Il conclut par le bilan des compétences acquises. (cf la méthodologie du mémoire et grille d'évaluation sur extranet Net Yparéo).

Ce mémoire est soutenu devant un jury composé d'un minimum de trois personnes (1 président de jury et 2 professionnels). Il fait l'objet d'une notation (cf grille par stage sur extranet Net Yparéo).

3. Contrôle des aptitudes et des connaissances

3.1. Dispositions générales

Les Blocs sont constitués de plusieurs modules. Chaque module est sanctionné par 2 modes d'évaluation.

Contrôle Continu	Examens semestriels			
50%	50%			
Travaux écrits et oraux, individuels ou en groupe. Chaque intervenant fixe, en accord avec l'Ecole ses propres modalités d'évaluation.	Un examen sanctionne chaque module à l'issue d'un semestre. La forme et la durée des épreuves d'examens sont fixées par l'Ecole en accord avec les intervenants de chaque bloc de compétence.			
La participation à toutes les épreuves est obligatoir note de 0/20 (voir règlement intérieur pour la défi				

Les copies d'examens semestriels et d'épreuves nationales peuvent être consultées aux dates et horaires fixées par la direction de l'Etablissement. Elles ne peuvent plus l'être ensuite. Aucune copie ni aucune photo ou forme de reproduction n'est possible.

Les examens semestriels feront l'objet d'une correction par brassage entre campus. Les décisions des correcteurs sont souveraines, sauf constat manifeste d'une erreur matérielle.

Les stages font l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale. Un document spécifique précise les critères d'évaluation pour chacun des stages.

3.2. Conditions de passage en année supérieure

Le système de notation mis en place par l'EGC Centre Est, adopte les principes du système d'évaluation ECTS, répartis par bloc de compétences :

Chaque bloc de compétences est validé à 2 conditions :

- → La moyenne du bloc de compétences doit être égale ou supérieure à 10/20

Les stages sont validés à condition d'obtenir une note minimum à la restitution de 10/20 (rapport et soutenance).

L'admission directe en année supérieure (de 1ère en 2ème année et de 2ème en 3ème année) est subordonnée à la validation de 60 ECTS, soit la validation des 3 conditions suivantes :

Condition 1 : une moyenne générale sur l'année (2 semestres) supérieure ou égale à 10/20

Condition 2 : pas de moyenne de module inférieure à 8/20

Tout module validé entraîne la validation des ECTS correspondants.

Rattrapages

Une session de rattrapage est prévue chaque semestre pour les modules non validés. La note obtenue en rattrapage doit impérativement être supérieure ou égale à 8 (pour valider les crédits ECTS) et permettre de réaliser les 2 conditions ci-dessus. Concernant le rattrapage des stages, la note doit être supérieure ou égale à 10.

	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
Semestres	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Examens	Novembre n	Avril n+ 1	Décembre n	Mars n+ 1	Décembre n	Janvier n+ 1
Rattapages	Janvier n+1	Mai n+ 1	Janvier n+1	Août n+ 1	Janvier n+1	Août n+1

Redoublement

Un redoublement est décidé sans possibilité d'appel par le conseil pédagogique dès lors que la condition d'admission en année supérieure n'est pas remplie à l'issue des épreuves de rattrapages.

Le conseil pédagogique peut refuser de proposer le redoublement si l'ensemble des résultats est jugé insuffisant et/ou le nombre de crédits annuels validés à l'issue du rattrapage est inférieur à 20.

Un seul redoublement est autorisé sur la durée du cursus EGC.

3.3. <u>Jurys</u>

Le jury d'examen de passage en année supérieure est composé des personnes suivantes :

- → Le Responsable du campus
- → Un ou plusieurs professeurs de la promotion concernée

4. Conditions de délivrance du diplôme

4.1. Les conditions de délivrance du diplôme

L'obtention du Bachelor EGC, Responsable en Marketing, Commercialisation et Gestion est subordonné à :

- → L'obtention de 180 ECTS (et une moyenne de 3^{ème} année supérieure ou égale à 10)
- L'obtention d'une note supérieure ou égale à 6/20 aux épreuves nationales des blocs de compétences A, B, C et D
- → L'obtention d'un score au TOEIC supérieure ou égale à 550
- L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 à l'évaluation du stage de fin d'études Le non-respect des délais pour la remise du rapport de stage de fin d'études vaut ajournement.

4.2. Les délibérations

Le Jury de diplôme est composé selon les dispositions réglementaires prévues et applicables au programme.

La liste des étudiants admis et non admis au diplôme, est soumise au jury de diplôme, pour approbation. Les décisions du jury de diplôme ne sont pas susceptibles d'appel.

Le PV du jury de diplôme et les attestations de réussite au diplôme sont signés par le Président et le Directeur de l'EGC Centre Est.

Les candidats ne remplissant pas les conditions de délivrance du diplôme reçoivent une attestation de scolarité et leur bulletin de notes des épreuves du diplôme.

La proclamation des résultats est effectuée par voie d'affichage et par courriel aux candidats :

- → Présentation du major de promotion
- → Présentation des admis avec mention
- ➡ Présentation des admis
- → Présentation des non-admis

4.3. Les mentions et suppléments au diplôme

Les mentions seront attribuées selon le barême suivant :

- → Moyenne comprise entre 12 et 13,99/20 : mention Assez Bien
- → Moyenne comprise entre 14 et 15,99/20 : mention Bien
- → Moyenne supérieure à 16/20 : mention Très Bien

Le supplément au diplôme présente les réalisations personnelles du candidat admis durant son cursus à l'EGC :

- Ses stages : entreprises d'accueil, lieux, durées et missions
- Les réalisations en Gestion de Projet
- → Les électifs suivis et validés
- **→** Score TOEIC